

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné qu'à sa séance ordinaire du 29 septembre 2025, le conseil municipal de la Ville de Victoriaville a adopté :

- **RÉSOLUTION PPCMOI 2025-04** concernant le Règlement numéro 1268-2019 relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) pour l'immeuble situé aux numéros 101-105, rue Notre-Dame Est.
- **RÉSOLUTION PPCMOI 2025-05** concernant le Règlement numéro 1268-2019 relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) pour l'immeuble situé aux numéros 360-390, rue J.-Aurèle-Roux.
- **RÉSOLUTION PPCMOI 2025-07** concernant le Règlement numéro 1268-2019 relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) pour l'immeuble situé aux numéros 2-4, rue Laurier Ouest.

Ces résolutions sont entrées en vigueur le 16 octobre 2025 à la suite de la délivrance des certificats de conformité par la MRC d'Arthabaska.

Il peut être pris connaissance desdits documents au bureau de la soussignée, à l'hôtel de ville, durant les heures normales de bureau.

VICTORIAVILLE, le 30 octobre 2025

La greffière,

ROSANE ROY

